Syndicat du soutien en éducation de la Pointe-de-l'Île

L'heure juste

CSQ Centrale des syndicats du Québec

Édition 10, numéro 4 Nos heures d'ouverture sont du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 18 janvier 2018

Cadeaux, cadeaux et encore des cadeaux

Stéphane Soumis, président

2018 sera sans contredit une année ou les « cadeaux » viendront de tous bords tous cotés! On nous dira une panoplie de répliques habituelles… Les uns après les autres, les ministres nous diront que ces sommes sont le résultat d'une saine gestion des finances publiques et les finances ont été tellement bien gérées par ce très merveilleux gouvernement, qu'il est maintenant possible d'investir dans les services à la population!

De plus, des sommes d'argent seront distribuées directement aux chers contribuables (gens qui votent). Bien sûr, ils se garderont de dire que les investissements dans les services ne représentent qu'une petite partie des coupes faites au cours des trois premières années de leur mandat. Ils oublieront de nous dire que les petits montants dispersés aux quatre vents n'équivalent pas aux augmentations de tarif que nous avons connues pendant les dernières années d'austérité. N'oublions pas que nous avons nous-mêmes contribué à amasser ces sommes lors de nos dernières négociations en tant que travailleurs de l'état.

Finalement tous ces cadeaux, nous nous les sommes offerts nous-mêmes. Si j'ai un souhait à nous faire pour 2018, c'est d'avoir assez de mémoire pour prendre les moyens afin de s'offrir un nouveau gouvernement! Bonne année 2018 !

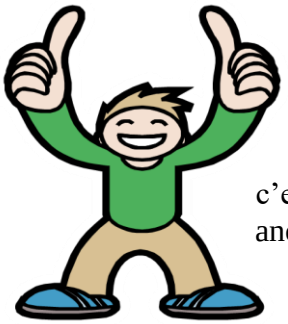

YOUPI !!!! Information pour les journées pédagogiques en service de garde

Comme vous le savez déjà, c'est avec une grande fierté que nous vous confirmons que c'est maintenant officiel, le choix des plages horaire en journée pédagogique se fait par ancienneté! Un communiqué a été envoyé à toutes vos directions d'école pour les informer. Alors maintenant le message est clair, tous les services de garde lors des journées pédagogiques fonctionnent par ancienneté tel que voté en assemblée générale spéciale!

Pour nous joindre : 750, 16e avenue local 8, Pointe-aux-Trembles, QC H1B 3M7
Téléphone : 514-642-5899 Télécopieur : 514-642-6035
site : www.ssepi.lacsq.org Courriel : d88.ssepi@lacsq.org
Programme d'aide aux employées et employés (PAE) Homewood Santé 514-875-0720

Remplacement

Saviez vous que lorsqu'une personne salariée temporaire débute un remplacement, celle-ci doit le terminer. Donc, si vous remplacez une personne et qu'elle revient à temps partiel, vous devez poursuivre ce remplacement. C'est la même chose lorsque la CSPI vous offre un surcroît, si celui-ci se poursuit au-delà des 4 mois. Si vous décidez de ne pas poursuivre, ceci sera considéré comme une démission et toutes vos heures cumulées seront perdues.

À l'attention du personnel administratif, technique et paratechnique (à l'exclusion du service direct à l'élève)

Clause 7-8.01 Échange poste à poste

* 2 personnes régulières, de la même classe d'emploi, détenant un poste comportant un nombre d'heure hebdomadaire identique dans la mesure où les 2 supérieurs immédiats donnent leur accord. Votre formulaire doit être complété et envoyé par télécopieur aux ressources humaines 514-642-2090 ou par courriel claudia-cianciulli@cspi.qc.ca **avant le 18 mai 2018.**

Clause 7-8.02 Mobilité interne

* Lorsqu'un membre demande de quitter son poste qui deviendra disponible dans le cadre de la sécurité d'emploi afin d'être muté à un poste vacant dans la même classe d'emploi comportant le même nombre d'heure par semaine et ce, après que les personnes dont le poste a été aboli aient effectué leur choix. Votre formulaire doit être complété et envoyé par télécopieur aux ressources humaines 514-642-2090 ou par courriel claudia-cianciulli@cspi.qc.ca **avant le 16 mars 2018.** Les formulaires sont disponibles dans votre établissement, informez-vous!

Le comité des jeunes du SSÉPÎ-CSQ a travaillé fort avec l'exécutif pour vous proposer des soirées thématiques qui répondent à vos besoins. Dans cet envoi se trouvent des cartes postales dédiées aux jeunes membres du syndicat de 35 ans et moins. Plusieurs événements ouverts à tous sont annoncés ! Parlez-en !

13 février 2018 18h00 à 20h30 : Soirée conférence ouverte à tous : Caisse Desjardins de l'éducation (hypothèque, régime d'accès à la propriété …)
Voir feuille jointe à l'envoi.

Venez profiter des conseils de quelques experts qui connaissent notre réalité de travailleurs à statut précaire et/ou saisonnier. Préparez vos questions ! Inscriptions obligatoires (endroit à déterminer selon le nombre d'inscriptions). Peut être annulé si le nombre d'inscriptions est inférieur à 10. Date limite pour vous y inscrire : 6 février 2018 (514-642-5899).

○ *Dates à retenir !*

- **14 juin 2018** : soirée d'informations au centre administratif, salle La Rotonde.
- **26 juin 2018 :** séance d'affectation 1ere et 2e étape, service direct à l'élève
- **15 août 2018** : 3e étape, qui est ouverte à tous, service direct à l'élève